

LES CCI DU LANGUEDOC-ROUSSILLON PASSENT DE 9 À 5

Lors de leur réunion du Bureau Régional du mercredi 10 juin 2015, les Présidents des CCI du Languedoc-Roussillon ont décidé de **proposer à la prochaine Assemblée Générale la départementalisation des établissements consulaires (comme en Midi-Pyrénées), ce qui ferait**

passer leur nombre de 9 à 5 CCI.

La décision a été prise par 9 voix sur 14 (les 2 élus de Béziers et les Présidents d'Alès et Narbonne se sont prononcés contre, la CCI de Sète s'est abstenue).

- Ainsi serait créée une **CCI de l'Hérault** qui regrouperait les actuelles CCI de Montpellier, de Béziers et de Sète ; seraient créées des CCI déléguées à Béziers et à Sète.
- Une **CCI du Gard** serait créée qui regrouperait les CCI de Nîmes et Alès ; serait créée une CCI déléguée à Alès.
- Une **CCI de l'Aude** serait créée qui regrouperait les CCI de Carcassonne et Narbonne ; serait créée une CCI déléguée à Narbonne.
- Les CCI départementales des Pyrénées-Orientales et de Lozère seraient inchangées.

Il s'agira d'une étape majeure dans la normalisation du réseau des CCI en Languedoc-Roussillon, à la veille de la fusion avec le réseau des 8 CCI départementales en Midi-Pyrénées.

Les élections dans les nouvelles entités auront lieu en novembre 2016.

Contact Presse CCI Nîmes

Gaël Martineau

Tél. 04 66 879 925

gael-martineau@nimes.cci.fr

Contact Presse CCI LR

Frédéric Ginestet

Tél. 04 67 13 68 00

f.ginestet@languedoc-roussillon.cci.fr